



École du Boisé
5800, rue Rodrigue
Terrebonne (QC) J7M 1Y6
450 492-3617
duboise@csgda.ca

Info-Boisé 2022

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Quelques points importants de fonctionnement

1. HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE-**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

Le service de garde est ouvert du lundi au vendredi, de **6 h 30 à 18 h 00**.

Afin d'assurer la sécurité des élèves à la fin des classes, le service de garde n'ouvrira pas la porte aux parents, avant 15 h 40. Nous devons prendre les présences et valider le départ des autobus.

2. HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- 7 h 50 à 11 h 45
- 11h45 à 12 h 45 → **Secrétariat FERMÉ**
- 12h45 à 15 h 45



3. CIRCULATION DANS LA COUR D'ÉCOLE ET LES ENTRÉES EN CLASSE

Seuls les élèves ainsi que le personnel de l'école **sont autorisés** à circuler dans la cour d'école. Les parents doivent attendre à l'extérieur de la cour.

AUCUN CHIEN n'est autorisé sur le terrain de l'école. Nous demandons aux propriétaires de les tenir en laisse et rester près du chemin.



4. ABSENCES (IMPORTANT — RESPONSABILITÉ)

Afin de maximiser la réussite de tous les élèves, **la ponctualité et l'assiduité demeurent des éléments essentiels**.

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, il est de votre devoir déclarer l'absence, le plus tôt possible ainsi que d'informer le service de garde.

NOUVEAUTÉ : Dès le début de l'année, vous devez passer par MozaiK pour inscrire l'absence de votre enfant. Madame Catherine, secrétaire, vous a envoyé un message à ce sujet. Il est bien certain que nous aiderons les parents en septembre et au besoin.

Une boîte vocale des absences est en service en tout temps.

Nous vous rappelons qu'il est important de signaler le nom de votre enfant, le groupe, le motif et la durée de l'absence au secrétariat, en composant le **450-492-3617, poste 1**.

RETARD Vous devez accompagner votre enfant au secrétariat et motiver son retard. Nous comptons sur la ponctualité de chacun pour éviter de nuire au fonctionnement de la classe. Des mesures seront prises, s'il a trop de retards non justifiés.

5. DATES IMPORTANTES

- **2 septembre:** Journée pédagogique école- Congé
- **5 septembre:** Congé férié
- **14 septembre** : Soirée d'élection CÉ
- **16 septembre** : Journée pédagogique- Congé
- **28-29 septembre** : Photos scolaires (à l'extérieur)
- **10 octobre** : Action de grâce- Congé
- **14 octobre** : 1^{re} communication
- **21 octobre** : Journée pédagogique-congé



6. STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS



- **Stationnement du personnel** : Interdiction d'utiliser le stationnement du personnel pour débarquer votre enfant et de le laisser circuler à cet endroit. Vous devez utiliser les rues en face de l'école ou les trottoirs.
- **Service de garde** : Vous pouvez utiliser le débarcadère giratoire **(SENS UNIQUE et AUCUN VÉHICULE EN DOUBLE)**
*** respecter le délai pour faciliter une circulation fluide.
- **Débarcadère d'autobus** : Interdit de vous stationner dans le débarcadère d'autobus, le matin de 7h50 à 8h30 et l'après-midi de 14h15 à 16h00.
- **AUCUN STATIONNEMENT DEVANT L'ENTRÉE PRINCIPALE et les 2 stationnements réservés**
(Accès pour les urgences ou les livraisons seulement)
- Veuillez, s'il vous plaît, respecter les différentes pancartes pour la sécurité de tous et surtout de vos enfants.

7. ALLERGIES ALIMENTAIRES ET SAINES HABITUDES DE VIE

Étant donné les différentes allergies alimentaires,

- Fruits, les légumes et le fromage sont autorisés pour la collation.





8. Rendez-vous et suivi des courriels

Prendre note qu'il peut y avoir un délai pour vous répondre à vos demandes ou courriels. Le jour, l'école est en action. Nous sommes en présence des élèves ou déjà en rencontre. Le personnel de l'école traitera les courriels reçus, entre 7h00 et 17h00 durant la semaine seulement. De plus, si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel, nous vous demandons de prendre un rendez-vous.

9. Conseil d'établissement

La soirée des élections se déroulera le 14 septembre à 19h00.

- Nous devons pourvoir 2 postes pour des mandats de 2 ans pour la prochaine année scolaire.
- Il s'agit de participer au suivi de certains dossiers et d'échanger sur des sujets pour le bien-être de l'ensemble des élèves.
- Le CÉ contient 5 membres du personnel, la direction une secrétaire et 5 parents.
- À 19h45, il y aura la 1^{re} rencontre de CÉ avec le personnel ainsi que les membres du CÉ 2022-2023.



10. Transport

Actuellement, le transport scolaire fonctionne avec quelques ajustements en ce début d'année.

Ayant pénurie, aussi dans ce domaine, [il pourrait y avoir des annulations ou des retards.](#)

- L'organisation scolaire communiquera avec vous si c'est le cas.
- Vous aurez un document à remplir pour indiquer si vous souhaitez qu'on garde votre enfant.
- **En cas de doute, l'école communiquera avec vous.**

11. Volet Covid

[Vous recevrez dès mardi, 2 boîtes de test « Covid » par enfant.](#)

Au besoin, la direction communiquera avec vous s'il y a des informations en lien avec la COVID .

BONNE RENTRÉE À TOUS !

(Niveaux 3-4 et 5)

Nathalie Paquin

Directrice

(Niveaux préscolaire-1, 2 et 6)

Audrey Lépine

Directrice adjointe